ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

réglementation

Question écrite n° 29987

Texte de la question

M. Marcel Bonnot appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé des affaires européennes, sur le délai supplémentaire que Bruxelles vient d'accorder à la France pour rétablir ses finances publiques, où notre pays est fortement incité à s'engager "dans des réformes audacieuses". La libéralisation de certaines professions réglementées fait partie des dossiers sur lesquels la France est encouragée à aller plus vite et plus loin. Un rapport sur ce sujet sensible ayant été commandé à l'inspection des finances, il souhaite donc connaître la position du Gouvernement sur ce dossier et sur les suites qu'il compte réserver à ce rapport.

Texte de la réponse

Les recommandations adressées à la France dans le cadre du « semestre européen » insistent en effet sur l'ouverture du marché des services. La France fera valoir son engagement en faveur de la bonne mise en oeuvre de la directive « services », et le caractère raisonné des obligations légales qui s'appliquent à ces activités. Cela n'exclut pas la recherche active de tous les moyens qui permettaient de stimuler la croissance, l'innovation et l'insertion sociale, c'est pourquoi le Gouvernement a sollicité l'expertise de l'inspection générale des finances. Les propositions qu'elle a formulées sont à l'étude.

Données clés

Auteur : M. Marcel Bonnot
Circonscription : Doubs (3e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 29987
Rubrique : Travail
Ministère interrogé : Affaires européennes
Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 18 juin 2013, page 6257
Réponse publiée au JO le : 22 octobre 2013, page 11068